

Mise à jour  
27 avril 2004

# Certificats d'aptitude professionnelle

(arrêté du 24-4-2002)

## Par spécialité : grille horaire de référence et durée de la période en entreprise

Pour chaque CAP préparé en 2 ans par la voie scolaire, le tableau ci-dessous indique la date de l'arrêté de création de la spécialité, la durée de la période en entreprise prévue par cet arrêté, la grille horaire de référence et, pour certains CAP, la durée de la période de formation en milieu professionnel (PFMP) en l'attente d'une révision éventuelle.

### Remarques :

- 1) Lorsque l'arrêté de création d'un CAP n'édicte aucune exigence quant à la période en entreprise, la mise en conformité avec le décret est assurée par rattachement provisoire du diplôme à la grille horaire n°1 (PFMP de 12 semaines), en l'attente d'une révision éventuelle proposée par les commissions professionnelles consultatives (CPC).
- 2) Pour les CAP dont l'arrêté de création spécifie une période en entreprise d'une durée inférieure à 12 semaines, le tableau ci-dessous indique la grille de rattachement des enseignements généraux (n°2) et l'horaire hebdomadaire indicatif de l'enseignement professionnel. Dans ce cas, la durée de la période en entreprise est celle de l'arrêté de création en vigueur, en l'attente d'une révision de ce dernier.

Document de travail	CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE			
	Arrêté de création	Durée période en entreprise	Grille horaire de référence	Durée PFMP
INTITULE DE LA SPECIALITE	C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	prévue par l'arrêté de création	en l'attente d'une révision éventuelle	en l'attente d'une révision éventuelle

### A

ACCESSOIRISTE REALISATEUR	C : 26/08/93	12 semaines	1	
ACCORDEUR DE PIANO	C : 25/08/94	12 semaines	1	
AGENT AUTOROUTIER	C : 21/07/97	12 semaines	1	
AGENT D'ACCUEIL ET DE CONDUITE ROUTIERE - TRANSPORT DE VOYAGEURS	C : 21/08/98	12 semaines	1	
AGENT D'ASSAINISSEMENT ET DE COLLECTE DES DECHETS LIQUIDES SPECIAUX	C : 11/03/94	12 semaines	1	
AGENT DE LA QUALITE DE L'EAU	C : 23/08/90		EG : grille n°2 Horaire EP : 18,5 h	4 à 6 semaines
AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE	R : 26/07/00 A : 29-03-02	16 semaines	3	
AGENT DE MAINTENANCE DE MATERIELS DE BUREAUTIQUE	C : 31/03/87	08 semaines	EG : grille n°2 Horaire EP : 18h	08 semaines
AGENT DE MAINTENANCE DES INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET CONNEXES	C : 03/06/81		1	12 semaines
AGENT DE PREVENTION ET DE MEDIATION	C : 03/12/98	16 semaines	3	
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE	R : 27/08/01	15 semaines	2	
AGENT D'EXECUTION GRAPHISTE DECORATEUR	C : 19/07/91		1	12 semaines
AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	C : 18/06/99	15 semaines	2	
AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS	C : 20/12/96	16 semaines	3	
ALLIAGES MOULES EN MOULES PERMANENTS	C : 06/08/91		1	12 semaines
ALLIAGES MOULES SUR MODELES	C : 06/08/91		1	12 semaines

**CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**Document  
de travail**

**INTITULE DE LA SPECIALITE**

Arrêté de création	Durée période en entreprise	Grille horaire de référence	Durée PFMP
C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	prévue par l'arrêté de création	en l'attente d'une révision éventuelle	en l'attente d'une révision éventuelle

**A suite**

ARMURERIE (FABRICATION ET REPARATION° (1 <sup>ère</sup> session 2005)	C : 16/02/04	12 semaines	1	
ART DU BIJOU ET DU JOYAU	R : 26/07/00 R : 17/09/01	8 semaines	EG : grille n°2 Horaire EP : 18h	8 semaines
ARTS DU BOIS Option A : sculpteur ornemaniste Option B : tourneur Option C : marqueteur	C : 27/05/83		1 1 1	12 semaines 12 semaines 12 semaines
ARTS DE LA BRODERIE	C : 19/07/91		1	12 semaines
ARTS DE LA DENTELLE	C : 02/10/89		1	12 semaines
ARTS DE LA RELIURE	C : 16/10/90		1	12 semaines
ARTS DU TAPIS ET DE LA TAPISSERIE DE LISSE	C : 19/07/91		1	12 semaines
ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE Option décorateur sur verre Option tailleur graveur Option verrier à la main Option verrier au chalumeau Option vitrailliste	C : 29/08/94	12 semaines 12 semaines 12 semaines 12 semaines 12 semaines	1 1 1 1 1	
ASSISTANT TECHNIQUE EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE Option accordéon Option guitare Option instruments à vent Option piano	C : 05/09/01	12 semaines	1 1 1 1	

**B**

BIJOUTIER option polissage	C : 12/10/72		1	12 semaines
BOULANGER	R : 31/07/02 A : 31-07-03	16 semaines	3	
BOURSE	C : 06/10/86		1	12 semaines
BRASSEUR-MALTEUR	C : 03/07/87		1	12 semaines
BRONZIER Option A : monteur en bronze Option B : ciseleur sur bronze Option C : tourneur sur bronze	C : 13/07/77		1 1 1	12 semaines 12 semaines 12 semaines

**C**

CANNAGE ET PAILLAGE EN AMEUBLEMENT	C : 12/07/90		1	12 semaines
CARRELEUR MOSAISTE	R : 01/08/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
CARROSSERIE REPARATION	C : 29/08/94	12 semaines	1	

**CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**Document  
de travail**

**INTITULE DE LA SPECIALITE**

Arrêté de création	Durée période en entreprise	Grille horaire de référence	Durée PFMP
C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	prévue par l'arrêté de création	en l'attente d'une révision éventuelle	en l'attente d'une révision éventuelle

**C suite**

CARTONNIER Options A : préparation (trace et coupe) Option B : Montage, habillage	C : 24/07/81		1 1	12 semaines 12 semaines
CHARCUTIER TRAITEUR	R : 04/06/99	16 semaines	3	
CHARPENTIER BOIS (1 <sup>ère</sup> session 2005)	C : 15/07/03	14 semaines	2	
CHAUSSURE	C : 08/12/98	12 semaines	1	
CHOCOLATIER CONFISEUR	R : 21/08/02 A : 31-07-03	16 semaines	3	
COIFFURE	C : 19/07/91	6 semaines	EG : 2 EP : 18,5h	6 semaines
COMPOSITES, PLASTIQUES CHAUDRONNES	R : 21/08/00	16 semaines	3	
CONDUCTEUR - OPERATEUR DE SCIERIE 1 <sup>ère</sup> sess. 2006	C : 16-02-04	14 semaines	2	
CONDUCTEUR OPERATEUR DES INDUST. DU BOIS	C : 08/10/79		1	12 semaines
CONDUITE DE MACHINES AUTOMAT. DE BROCHURE RELIURE INDUSTRIELLE (dernière sess. 2005)	C : 20/08/92 S : 16-02-04	12 semaines	1	
CONDUITE DE SYSTEMES INDUSTRIELS	C : 09/01/03	14 semaines	2	
CONDUITE D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS	C : 09/08/89		1	12 semaines
CONDUITE D'INSTALLATIONS THERMIQUES ET CLIMATIQUES	C : 26/04/90		1	12 semaines
CONDUITE ROUTIERE	C : 19/06/90		1	12 semaines
CONSTRUCTION D'ENSEMBLES CHAUDRONNES	C : 21/08/87		1	12 semaines
CONSTRUCTEUR BOIS (1 <sup>ère</sup> session 2005)	C : 15/07/03	14 semaines	2	
CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE	R : 25/10/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
CONSTRUCTEUR EN BETON ARME DU BATIMENT	R : 25/10/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	R : 25/10/02 A : 26-09-03	14 semaines	2	
CONSTRUCTEUR EN OUVRAGES D'ART	R : 25/10/02 A : 26-09-03	14 semaines	2	
CONSTRUCTION EN THERMIQUE INDUSTRIELLE	C : 01/09/88		1	12 semaines
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE LIGNES CATENAIRES	C : 06/07/93	12 semaines	1	
CONSTRUCTEUR DE ROUTE	R : 25/10/02 A : 26-09-03	14 semaines	2	
CORDONNIER BOTTIER	C : 07/07/93	12 semaines	1	
CORDONNIER REPARATEUR	C : 24/11/89		1	12 semaines
COUTURE FLOU	C : 16/09/98	12 semaines	1	
COUVREUR	R : 21/08/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
CUISINE	C : 01/10/01	14 a 16 semaines	2 ou 3	

**CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**Document  
de travail**

**INTITULE DE LA SPECIALITE**

Arrêté de création	Durée période en entreprise	Grille horaire de référence	Durée PFMP
C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	prévue par l'arrêté de création	en l'attente d'une révision éventuelle	en l'attente d'une révision éventuelle

**D**

DECOLLETAGE : OPERATEUR REGLEUR EN DECOLLETAGE	C : 9/01/90		1	12 semaines
DECORATION EN CERAMIQUE	C : 20/08/93	12 semaines	1	
DEMENAGEUR PROFESSIONNEL	C : 07/09/92	12 semaines	1	
DESSINATEUR D' EXECUTION EN COMMUNICATION GRAPHIQUE	C : 13/09/96	12 semaines	1	
DOREUR A LA FEUILLE ORNEMANISTE	C : 02/09/76		1	12 semaines
EBENISTE	R : 11/07/00	12 semaines	1	
ELECTRICIEN SYSTEMES D'AERONEFS (1 <sup>ère</sup> sess. 2005)	C : 07/08/03	12 semaines	1	
ELECTROBOBINAGE	C : 29/08/91		1	12 semaines
ELECTROTECHNIQUE	C : 06/08/85		1	12 semaines
EMAILLEUR D'ART SUR METAUX	C : 28/02/80		1	12 semaines
EMBALLEUR PROFESSIONNEL	C : 29/09/83		1	12 semaines
EMPLOYE DE COMMERCE MULTI-SPECIALITES	R : 06/07/00	16 semaines	3	
EMPLOYE DE LIBRAIRIE PAPETERIE PRESSE	C : 23/11/89		1	12 semaines
EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE	C : 19/06/00	16 semaines		
Option A : Produits alimentaires			3	
Option B : Produits d'équipement courant			3	
Option C : services à la clientèle	C : 22/04/02		3	

**E**

EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITE	C : 02/04/75		1	12 semaines
EMPLOYE TECHNIQUE DE LABORATOIRE	C : 25/09/74		1	12 semaines
ENCADREUR	C : 02/09/76		1	12 semaines
ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES EN ENTREPRISES ARTISANALES	C : 17/11/98	12 semaines	1	
ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES EN ENTREPRISES INDUSTRIELLES	C : 04/08/88		1	12 semaines
EQUIPEMENT CONNECTIQUE-CONTROLE	C : 02/09/88		1	12 semaines
EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES DE L'AUTOMOBILE	C : 09/11/92	12 semaines	1	
ESTHETIQUE COSMETIQUE : SOINS ESTHETIQUES - CONSEILS - VENTE	C : 13/12/90	6 semaines	EG : 2 EP : 18,5h	6 semaines
ETANCHEUR DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	R : 25-10-02 A : 26-09-03	14 semaines	2	

**CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**Document  
de travail**

**INTITULE DE LA SPECIALITE**

Arrêté de création	Durée période en entreprise	Grille horaire de référence	Durée PFMP
C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	prévue par l'arrêté de création	en l'attente d'une révision éventuelle	en l'attente d'une révision éventuelle

**F**

FABRICATION INDUSTRIELLE DES CERAMIQUES	C : 06/08/91		1	12 semaines
FACTEUR D'ORGUES	C : 02/03/99	12 semaines	1	
FERRONNIER	C : 29/01/80		1	12 semaines
FLEURISTE	R : 04/09/00	16 semaines	3	
FOURRURE	C : 17/11/98	12 semaines	1	
FROID ET CLIMATISATION	C : 24/07/89	12 semaines	1	

**G**

GARDIEN D'IMMEUBLE	C : 03/11/94	12 semaines	1	
GESTION DES DECHETS ET PROPLETE URBAINE	C : 14/11/94 A : 18/06/99	Au moins 12 semaines	1 à 3	
GLACIER FABRICANT	C : 16/12/92	12 semaines	1	
GRAVEUR SUR PIERRE	C : 27/09/56		1	12 semaines

**H**

HORLOGERIE	R : 21/08/00	06 semaines	EG : 2 EP : 18,5h	06 semaines
------------	--------------	-------------	----------------------	-------------

**I**

INDUSTRIES CHIMIQUES	C : 07/08/91	4 à 6 semaines	EG : 2 EP : 18,5h	4 à 6 semaines
INSTALLATION EN TELECOMMUNICATIONS ET COURANTS FAIBLES	C : 01/09/88		1	12 semaines
INSTALLATIONS EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	R : 26/07/00	16 semaines	3	
INSTALLATEUR SANITAIRE	R : 01/08/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
INSTALLATEUR THERMIQUE	R : 01/08/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
INSTRUMENTS COUPANTS ET DE CHIRURGIE	C : 21/12/90		1	12 semaines

**L**

LAPIDAIRE	C : 20/09/74			
Option A Diamant			1	12 semaines
Option B Pierres de couleur			1	12 semaines
LIVREUR	C : 29/08/91		1	12 semaines
LOGISTIQUE NUCLEAIRE	C : 22/04/94	12 semaines	1	
LUTHERIE	C : 09/08/89		1	12 semaines

**M**

MACON	R : 21/08/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
MAINTENANCE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES	C : 06/06/90		1	12 semaines
MAINTENANCE SUR SYSTEMES D'AERONEFS	R : 31/07/02 A : 07-08-03	16 semaines	3	
MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	C : 17/12/96	12 semaines	1	
MAREYAGE	C : 19/08/96	12 semaines	1	

**CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**Document  
de travail**

**INTITULE DE LA SPECIALITE**

Arrêté de création	Durée période en entreprise	Grille horaire de référence	Durée PFMP
C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	prévue par l'arrêté de création	en l'attente d'une révision éventuelle	en l'attente d'une révision éventuelle

**M suite**

MAROQUINERIE	C : 21/08/98	12 semaines	1	
MECANICIEN CELLULES D'AERONEFS	C : 24/10/00	16 semaines	3	
MECANICIEN CONDUCTEUR DES SCIERIES ET DES INDUSTRIES MECANIKES DU BOIS OPTIONS B	C : 25/05/84		1	12 semaines
MECANICIEN D'ENGINS DE CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS	C : 13/09/73		1	12 semaines
MECANICIEN D'ENTRETIEN D'AVIONS Option 1 Moteurs à pistons	C : 05/02/80		1	12 semaines
MECANICIEN EN MAINTENANCE DE VEHICULES option A : véhicules particuliers	C : 29/08/90		1	12 semaines
Option B : Véhicules industriels			1	12 semaines
Option C : Bateaux de plaisance et de pêche			1	12 semaines
Option D : Cycles et motocycles			1	12 semaines
MECANICIEN EN MATERIELS DE PARCS ET JARDINS	C : 31/08/84		1	12 semaines
MECANICIEN EN TRACTEURS ET MATERIELS AGRICOLES	C : 27/03/81		1	12 semaines
MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT (1 <sup>ère</sup> session 2005)	C : 15/07/03	14 semaines	2	
MENUISIER INSTALLATEUR (1 <sup>ère</sup> session 2005)	C : 15/07/03	14 semaines	2	
MENUISIER EN SIEGES	C : 01/07/55		1	12 semaines
METIERS DE LA GRAVURE (4 options)	C : 09/03/93	12 semaines	1	
METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE	R : 14/06/00	12 semaines	1	
METIERS DU FOOTBALL	C : 13/07/77		1	12 semaines
MICROMECHANIQUE	C : 04/08/88		1	12 semaines
MINEUR DES MINES DE HOUILLE	C : 23/09/74		1	12 semaines
MISE EN FORME DES MATERIAUX	C : 31/08/88		1	12 semaines
MISE EN OEUVRE DES CAOUTCHOUCS ET DES ELASTOMERES THERMOPLASTIQUES	C : 22/06/87		1	12 semaines
MODE ET CHAPELLERIE	C : 09/12/98	12 semaines	1	
MODELAGE MECANIQUE	C : 29/08/91		1	12 semaines
MODELES ET MOULES CERAMIQUES	C : 29/08/91		1	12 semaines
MONTEUR EN CHAPITEAUX	C : 22/07/77		1	12 semaines
MONTEUR DE STRUCTURES MOBILES	C : 17/09/97	12 semaines	1	
MONTEUR EN ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE	C : 15/06/87		1	12 semaines
MONTEUR EN OPTIQUE LUNETTERIE	C : 09/08/89		1	12 semaines
MONTEUR RACCORDEUR DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS ET DE VIDEOCOMMUNICATIONS	C : 01/08/97	12 semaines	1	
MOULEUR NOYAUTEUR :option cuivre et bronze	C : 22/02/51		1	12 semaines

**CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**Document  
de travail**

**INTITULE DE LA SPECIALITE**

Arrêté de création	Durée période en entreprise	Grille horaire de référence	Durée PFMP
C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	prévue par l'arrêté de création	en l'attente d'une révision éventuelle	en l'attente d'une révision éventuelle

**N**

NAVIGATION FLUVIALE	C : 07/10/74		1	12 semaines
---------------------	--------------	--	---	-------------

**O**

OPERATEUR DES INDUSTRIES DU RECYCLAGE	C : 08/08/00	16 semaines	3	
OPERATEUR PROJECTIONNISTE DE L'AUDIOVISUEL	C : 18/03/91		1	12 semaines
ORFEVRE (3 options) Option A Monteur en orfèvrerie Option B Tourneur repousseur Option C Polisseur aviveur	C : 15/10/73		1 1 1	12 semaines 12 semaines 12 semaines
ORTHO-PROTHESISTE	C : 25/08/94	12 semaines	1	
OUTILLAGES EN MOULES METALLIQUES	C : 29/08/91		1	12 semaines
OUTILLAGES EN OUTILS A DECOUPER ET A EMBOUTIR	C : 29/08/91		1	12 semaines
OUVRIER ARCHETIER	C : 10/07/59		1	12 semaines
OUVRIER DE LA FABRICATION DES PATES, PAPIERS ET CARTONS	C : 19/07/82		1	12 semaines

**P**

PATISSIER, GLACIER, CHOCOLATIER, CONFISEUR	C : 23/08/93	12 semaines	1	
PEINTURE EN CARROSSERIE	C : 25/08/94	12 semaines	1	
PEINTRE, APPLICATEUR DE REVETEMENT	R : 21/08/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
PERRUQUIER POSTICHEUR	C : 03/08/91		1	12 semaines
PETITE ENFANCE	A : 15/06/01	12 semaines	1	
PHOTOGRAPHE	R : 22/10/99 R : 06/12/01	08 semaines	EG : 2 EP : 18h	08 semaines
PLASTURGIE	R : 27/07/99	15 semaines	2	
PLATRIER ET PLAQUISTE	R : 25/10/02 A : 31-07-03	14 semaines	2	
PODO-ORTHESISTE	C : 25/08/94	12 semaines	1	
POISSONNIER	C : 01/09/88		1	12 semaines
PREMIERE TRANSFORMATION DU BOIS (dernière session 2005)	C : 30/12/92 S : 16/02/04	12 semaines	1	
PREPARATEUR EN PRODUITS CARNES	C : 29/08/90		1	12 semaines
PRET-A-PORTER	A : 13/06/02	12 semaines	1	
PRODUCTION AUTOMATISEE DE CABLES DE TRANSPORT D'ENERGIE ET DE TELECOMMUNICATION	C : 07/09/92		1	12 semaines
PROTHESISTE DENTAIRE	C : 13/12/90	4 à 6 semaines	EG : 2 EP : 18,5h	6 semaines

**R**

RENTRAYEUR (2options) Option A tapis Option B Tapisserie	C : 0/05/75		1 1	12 semaines 12 semaines
RESTAURANT	C : 01/10/01	14 à 16 semaines	2 ou 3	

**CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**Document  
de travail**

INTITULE DE LA SPECIALITE	Arrêté de création C : Créé A : Actualisé R : Rénové S : Supprimé	Durée période en entreprise prévue par l'arrêté de création	Grille horaire de référence en l'attente d'une révision éventuelle	Durée PFMP en l'attente d'une révision éventuelle
---------------------------	---	--	---	--

**S**

SALAISSONNIER CONSERVEUR DE VIANDE	C : 03/11/83		<b>1</b>	12 semaines
SELLERIE GENERALE	C : 17/12/98	12 semaines	<b>1</b>	
SELLIER HARNACHEUR	C : 15/07/81		<b>1</b>	12 semaines
SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE	C : 12/01/99	12 semaines	<b>1</b>	
SERRURIER METALLIER	R : 01/08/02 A : 31-07-03	14 semaines	<b>2</b>	
SERVICES EN BRASSERIE-CAFE (1 <sup>ère</sup> session 2005)	R : 07/08/03	14 semaines	<b>2</b>	
SERVICES HOTELIERS	C : 01/10/01	14 à 16 semaines	<b>2 ou 3</b>	
SOLIER- MOQUETTISTE	R : 21/08/02 A : 26-09-03	14 semaines	<b>2</b>	
STAFFEUR ORNEMANISTE	C : 05/03/93	12 semaines	<b>1</b>	
STRUCTURES MOBILES			<b>1</b>	12 semaines

**T**

TAILLEUR DAMES	C : 05/11/98	12 semaines	<b>1</b>	
TAILLEUR HOMME	C : 09/12/98	12 semaines	<b>1</b>	
TAILLEUR DE PIERRE - MARBRIER DU BÂTIMENT ET DE LA DÉCORATION (Première session 2004)	C : 05/11/02 A : 31-07-03	14 semaines	<b>2</b>	
TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT COUTURE DECOR	C : 31/07/90		<b>1</b>	12 semaines
TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT GARNITURE DECOR	C : 31/07/90		<b>1</b>	12 semaines
TAXIDERMISTE	C : 02/07/82		<b>1</b>	12 semaines
TONNELLERIE	C : 28/07/93	12 semaines	<b>1</b>	
TOURNAGE EN CERAMIQUE	C : 20/08/93	12 semaines	<b>1</b>	
TRANSPORT PAR CABLES ET REMONTEES MECANIQ.	R : 21/10/99	16 semaines	<b>3</b>	
TRI , ACHEMINEMENT ET DISTRIBUTION DU COURRIER	C : 18/07/95 R : 21/10/99 R : 07/01/00	16 semaines	<b>3</b>	
TUYAUTIER EN ORGUES	C : 26/04/96	12 semaines	<b>1</b>	

**V**

VANNERIE	C : 05/09/01	12 semaines	<b>1</b>	
VENDEUR MAGASINIER EN PIECES DE RECHANGE ET EQUIPEMENTS AUTOMOBILES	R : 11/07/00 A : 29/03/02	16 semaines	<b>3</b>	
VETEMENT DE PEAU	C : 21/08/98	12 semaines	<b>1</b>	